

Direction Proximité et Prévention Service Réglementation Affaire suivie par Christelle CHAUVET Tél: 02 51 47 48 30 Envoyé en préfecture le 14/05/2024

Reçu en préfecture le 14/05/2024

Publié le

ID: 085-218501914-20240514-24\_0902-AR

REPUBLIQUE FRANCAISE
VILLE DE LA ROCHE-SUR-YON

## Arrêté N° 24\_0902

PORTANT AUTORISATION POUR UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE

LE MAIRE,

**VU** le code de la santé Publique, notamment son article L. 3335-4, alinéa 2 ; **Considérant** la demande de Monsieur Patrice LORIEAU << FCY RUGBY >>, sis, 39, rue de Saint André d'Ornay 85000 LA ROCHE-SUR-YON, en vue d'ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie, à l'occasion de la manifestation << TOURNOI INTER ENTREPRISES >> qui se déroulera sur le terrain de Rugby N°2 des Terres Noires à La Roche-sur-Yon.

## ARRETE:

**Article 1 :** Monsieur Patrice LORIEAU << FCY RUGBY >> est autorisé exceptionnellement, et à titre dérogatoire, à ouvrir un débit de boissons temporaire de 3ème catégorie, à l'occasion de la manifestation << TOURNOI INTER ENTREPRISES >> qui se déroulera sur le terrain de Rugby N°2 des Terres Noires à La Roche-sur-Yon, le :

Vendredi 24 mai 2024, de 19h à 23h30.

**Article 2 :** La Directrice Générale des services de la Ville de La Roche-sur-Yon et Monsieur le Commissaire de Police sont chargés de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié au demandeur.

Le Maire Président,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte.
- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal administratif de Nantes dans un délai de deux mois à compter de la présente notification. Le Tribunal Administratif précipité peut également être saisi par l'application Télérecours citoyens, accessible à partir du site <a href="www.telerecours.fr">www.telerecours.fr</a>

Fait à La Roche-sur-Yon, le 06/05/2024

Pour le Maire, Danielle MARTIN Adjointe à la sécurité, la tranquillité publique, la réglementation, la prévention des inégalités, l'administration générale et l'état civil,

Signé numériquement le 14/05/2024 par MARTIN Danielle

Adjointe Sécurité, tranquillité publique, réglementation, prévention des inégalités, administration générale et état civil